

ALINDIEN en lutte contre la piraterie en océan Indien : illustration du nouveau paradigme de défense et de sécurité

Vice-amiral Gérard Valin
Commandant la zone maritime de l'Océan Indien

Le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale vient de préciser les grandes fonctions stratégiques sur lesquelles s'appuie la politique de défense et de sécurité de la France : la connaissance et l'anticipation, la prévention, la dissuasion, la protection et l'intervention.

Placé directement sous le commandement du chef d'état-major des armées, le général Jean-Louis Georgelin, l'amiral commandant la zone maritime de l'océan Indien (ALINDIEN) est son bras armé au Moyen-Orient et en Asie, au cœur de ce que le Livre blanc qualifie « d'arc stratégique prioritaire pour la défense des intérêts de la France ». Cette zone, sujette à de nombreux foyers de crises ouvertes ou potentielles, va de l'Atlantique à l'océan Indien, jusqu'en Asie du Sud-Est « nouveau centre de gravité stratégique » et « principale zone de croissance du monde ».

Exerçant les fonctions d'ALINDIEN depuis le mois de février 2008, le vice-amiral Gérard Valin, avec son état-major interarmées et l'ensemble des forces placées sous ses ordres, conduit la lutte contre la piraterie dans cette zone particulièrement sensible. La posture permanente assurée par ALINDIEN dans sa zone de responsabilité ainsi que les deux opérations de libération des otages des voiliers Le Ponant et Carré d'As IV, qu'il a conduites en avril et septembre 2008, illustrent cette nouvelle approche de défense et de sécurité imposée par la mondialisation et fondée sur les deux capacités clés que sont l'anticipation et la réactivité.

Le nouveau paradigme de défense et de sécurité de la France

Dans son discours du 17 juin 2008 sur la défense et la sécurité nationale, le président de la République, M. Nicolas Sarkozy, a réaffirmé l'attachement de la France à la paix et à la sécurité, pour elle-même et pour le monde : « L'esprit du XXI^e siècle, c'est la mondialisation. Prendre notre place dans ce monde

nouveau, c'est notre premier objectif. Nous sommes membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU, nous portons une responsabilité particulière pour le maintien de la paix et la sécurité internationale. » Le président a ensuite souligné l'importance de la capacité d'anticipation et de l'autonomie de décision face aux différentes menaces qui peuvent peser sur notre pays. Il a par ailleurs désigné la zone de l'Atlantique à l'océan Indien comme stratégiquement sensible. Au cœur de l'océan Indien, précisément, un amiral et son état-major, embarqués sur un bâtiment de commandement et de ravitaillement, œuvrent sans relâche, au service des intérêts de la France dans cette région du globe.

Importance stratégique de la zone de l'océan Indien

Une zone d'intérêt stratégique majeur...

L'une des données essentielles du théâtre est le flux stratégiquement sensible, à l'échelle mondiale, des approvisionnements en hydrocarbures. La France se doit de préserver ses intérêts économiques et commerciaux dans cette zone qui voit passer une part prépondérante du commerce, chaque année plus importante, entre l'Europe et l'Asie. La sécurité des routes maritimes de cet océan, notamment celles passant par les détroits de Bab El Mandeb, d'Ormuz et de Malacca, est de première importance pour notre pays. Les espaces maritimes constituant le réseau sanguin de la mondialisation, la croissance économique et la prospérité du monde en dépendent directement.

Au sein de cette zone complexe et instable, l'Asie du Sud-Est, qui rassemble des pays à forte croissance, connaît un développement particulièrement rapide. Des pays comme la Malaisie, Singapour et l'Indonésie font preuve d'un dynamisme économique stimulant, de nature à entraîner dans leur sillage les autres pays d'une région qui, trait d'union entre les deux géants démographiques de la planète - la Chine et l'Inde - devient progressivement le nouveau centre de gravité d'un monde en pleine mutation.

La France, pays riverain de l'océan Indien, a toute sa place dans cet espace émergent. Il lui faut protéger ses citoyens, près d'un million, ainsi que les territoires et les zones maritimes¹ placés sous sa souveraineté. Cette présence ancienne de la France lui a permis de tisser des liens historiques, culturels et de défense avec les nations régionales. Elle est actuellement liée par des accords de défense ou de coopération militaire avec une douzaine d'États de l'océan Indien.

Elle doit par ailleurs remplir les obligations d'acteur international que lui confère son siège de membre permanent au conseil de sécurité de l'Organisation des nations unies (ONU) : la déstabilisation d'une région entraîne de telles conséquences pour l'ensemble de la planète que les grandes puissances, s'appuyant sur des moyens de

¹ Îles de la Réunion, Mayotte, îles Eparses, Terres australes et antarctiques française (TAAF) : les zones économiques de ces territoires représentent plus de 2,5 millions de km², soit sept fois la surface de la ZEE métropolitaine. Cette zone est confiée au général Bruno de Saint-Salvy, commandant supérieur des forces armées en zone sud océan Indien.

Politique maritime

ALINDIEN en lutte contre la piraterie en océan Indien

projection de puissance et de force² mais aussi sur des capacités de forces spéciales, doivent être capables d'intervenir dans la gestion des crises loin de leurs frontières.

...où se concentrent les crises et les conflits

L'océan Indien se trouve au cœur d'enjeux stratégiques pour la sécurité mondiale. Dans un contexte complexe, des intérêts nationaux divergents, qu'ils soient politiques, économiques, sociaux ou encore religieux, coexistent souvent de manière précaire. Les facteurs d'instabilité et de violence sont nombreux : revendications identitaires, conflits ouverts ou latents, terrorisme, prolifération d'armement, piraterie...



Courbet et Yangtze River (accompagnement dans le golfe d'Aden)

Dans cette partie du globe, les particularismes locaux sont exacerbés et peuvent entretenir ou générer des tensions allant parfois jusqu'à l'extrême. C'est le cas par exemple de l'Iran, dont les programmes nucléaires et balistiques risquent de déséquilibrer l'ensemble du Moyen-Orient. Selon le Livre blanc, « Le risque nouveau d'une connexion des conflits se dessine, entre le Proche et le Moyen-Orient, et la région du Pakistan et de l'Afghanistan. L'existence de programmes en général clandestins d'armes nucléaires, chimiques et biologiques aggrave ce danger, alors que les pays de ces régions acquièrent en grand nombre, ouvertement ou non, des capacités militaires appuyées sur des vecteurs aériens et des missiles. »

Lieu de multiples activités illicites, du trafic d'armes ou de drogue aux exactions terroristes, cette zone est aussi le théâtre d'une recrudescence hors norme des actes de piraterie de nature à déstabiliser le commerce mondial. Devenue relativement marginale en mer de Chine et dans le détroit de Malacca, maintenant que les trois États concernés – Singapour, Malaisie et Indonésie – conjuguent leurs efforts dans des patrouilles efficaces, la piraterie est en plein essor au large de la Somalie, en particulier dans le golfe d'Aden.

Pour faire face à ces enjeux de défense et de sécurité, l'Europe et la France en particulier doivent impérativement s'investir sur le théâtre. « La défense de la France se joue désormais tout autant à l'intérieur de son territoire qu'à des milliers

² En particulier dans le domaine naval : groupe aéronaval, groupes amphibie ou de guerre des mines.

de kilomètres. (...) Je m'engage à ce que la France soit une grande puissance diplomatique, une grande puissance militaire. » a affirmé le président français et chef des armées dans son discours sur la défense et la sécurité nationale. La présence permanente d'Alindien et de son état-major embarqué au cœur de cette zone stratégique majeure illustre parfaitement le propos présidentiel dans ses deux facettes : d'une part, une posture de prévention et d'anticipation avec son volet de diplomatie de défense et son volet opérationnel, et d'autre part une capacité très réactive d'intervention militaire.

Le contrôle naval volontaire dans l'océan Indien (CNVOI)

Le CNV est un protocole de coopération et d'échange d'informations entre la Marine nationale et les armateurs français. Il vise à assurer la sécurité des navires et des marins français. Dispositif ancien, il a été réactivé en 2001 : tous les navires français dont les armateurs sont parties prenantes au CNVOI, bénéficient d'informations et de conseils de prévention. Ils signalent leur itinéraire et leur position permettant ainsi une intervention rapide en cas de difficultés.

Il s'étend sur toutes les zones identifiées « à risque » dans l'océan Indien, depuis le canal de Suez jusqu'en mer de Chine méridionale en passant par le golfe d'Aden. Les bâtiments de la Marine nationale qui patrouillent en permanence dans la zone actualisent en temps réel les conseils donnés ; ils prennent contact systématiquement avec les navires de commerce français rencontrés à la mer.

Alors même que les actes de piraterie s'intensifient au large de la Somalie, on déplore très peu d'attaques contre des navires français : fruit de l'excellente coopération entre les marines marchande et nationale au sein du CNVOI.



Politique maritime

ALINDIEN en lutte contre la piraterie en océan Indien

L'action d'Alindien en phase avec les nouvelles orientations de sécurité et de défense

Alindien : des moyens

Seul commandant de zone embarqué, ALINDIEN exerce ses responsabilités à partir du bâtiment de commandement et de ravitaillement *Var*. Il dispose pour ses missions de deux frégates de surveillance basées à La Réunion, d'un détachement de commandos marine et d'un avion de patrouille maritime basés à Djibouti. Des moyens complémentaires sont également déployés dans la zone à partir de la métropole pour des durées de trois à quatre mois : outre les deux frégates engagées dans la lutte contre le terrorisme dans le nord de l'océan Indien³, sont occasionnellement déployés le groupe aéronaval, des sous-marins nucléaires d'attaque ou encore un groupe amphibie ou de guerre des mines.

En dehors de la Réunion et de Djibouti, les forces déployées peuvent s'appuyer sur l'implantation militaire française d'Abu Dhabi dont la création a été officialisée lors d'une visite officielle du président de la République aux Émirats arabes unis (EAU). Une décision, prise à la demande des EAU dans le cadre de l'accord de défense avec la France, qui renforce et pérennise la présence française dans cette région stratégique.

Alindien : une posture permanente permettant l'anticipation

Grâce à la posture permanente qu'il entretient dans sa zone de responsabilité avec les moyens qui lui sont confiés par le chef d'état-major des armées, ALINDIEN apporte une expertise indispensable à la capacité d'anticipation de la France dans la région.

S'appuyant sur un réseau civil, militaire, diplomatique et politique dense, l'amiral et son état-major peuvent appréhender les évolutions internationales et, ainsi, préparer et orienter les moyens de défense et de sécurité français dans cette partie du monde. Le renseignement constitue en particulier un aspect essentiel de la prévention contre le terrorisme.

L'état-major d'ALINDIEN travaille en étroite relation avec les autres ministères et nos partenaires étrangers, ainsi qu'avec les états-majors des commandants français⁴ des zones adjacentes, dans une logique de soutien mutuel.

Pour ce qui concerne la prévention des conflits ou des crises, ALINDIEN, représentant du chef d'état-major des armées, exerce une forte activité de diplomatie de défense auprès de tous les pays de la zone. Il cherche à favoriser le développement d'une coopération de défense. Chaque escale du *Var* ou chaque déplacement constitue autant d'occasions de rencontrer de hauts responsables politiques et militaires des pays

³ Opération Enduring Freedom. Les deux frégates évoluent au sein de la Task Force 150.

⁴ Général Bruno de Bourdoncle de Saint Salvy (Comsup FAZSOI), général Philippe Lefort (COMFOR Djibouti), contre-amiral Jean-Louis Vichot (ALPACI), général Martial de Braquilanges (Comsup Nouvelle-Calédonie).

Politique maritime

ALINDIEN en lutte contre la piraterie en océan Indien

amis. ALINDIEN est aussi le trait d'union entre les commandements français et étrangers, interalliés ou de coalition, présents sur le théâtre. La France entend par ce biais favoriser le dialogue et la coopération pour la prévention et le règlement des crises, dans le respect du droit international.

Dans son rôle d'acteur des relations internationales, la France défend la liberté des mers et la sécurité des flux maritimes. ALINDIEN s'est ainsi vu confier récemment des prérogatives en terme d'action de l'État en mer. Ces responsabilités permettent à notre pays de se donner les moyens juridiques et les outils pour réprimer les infractions relevant du droit international dans des zones maritimes hors juridiction française : piraterie, trafic de stupéfiants, immigration illicite. Cette responsabilité civile confiée à un militaire exerçant un commandement opérationnel, à l'instar des responsabilités confiées aux préfets maritimes en métropole, est l'illustration de l'approche globale de défense et de sécurité souhaitée par le président de la République.

Avec ALINDIEN, ses moyens et ses bases de soutien, la France possède ainsi dans cette région sensible un dispositif interarmées qui confère aux plus hautes autorités politiques et militaires de l'État une autonomie d'appréciation de situation, ainsi que les capacités d'anticipation indispensables à la protection des intérêts français.

Alindien : une réactivité dans l'intervention, en particulier dans le cadre de la lutte contre la piraterie

La posture permanente tenue par ALINDIEN confère à la France les moyens d'intervenir au plus tôt dans le cadre des fonctions stratégiques de « protection et d'intervention » en limitant l'usage de la force et en prévenant l'enlisement par une grande réactivité dans l'action.

Depuis 2001, la France se trouve engagée au sein de la Task Force 150. Régulièrement commandée par un amiral français, la mission de cette force maritime s'inscrit dans le cadre de l'opération Enduring Freedom (OEF) de lutte contre le terrorisme : il s'agit de prévenir en mer d'éventuelles actions terroristes et d'empêcher les mouvements terroristes par voie maritime.

ALINDIEN est également appelé à intervenir dans le cadre de missions humanitaires ou d'évacuation de ressortissants ou encore à lutter contre la piraterie. Sur le premier point, on peut évoquer l'action du bâtiment de projection et de commandement *Mistral*, alors placé sous l'autorité d'ALINDIEN, qui, après le passage du cyclone Nargis au Myanmar en mai 2008, a pu charger à Chennai 1 000 tonnes d'aide humanitaire, acheminées dans un deuxième temps vers Rangoon par l'intermédiaire d'un navire civil.

La soudaine augmentation des actes de piraterie au large de la corne de l'Afrique a permis de démontrer la pertinence du dispositif des armées françaises en océan Indien. À la demande du président de la République, les bâtiments de combat d'ALINDIEN ont contribué à la mission « Alcyon » de protection des navires affrétés par le Programme alimentaire mondial (PAM) au large de la Somalie. Les avisos *Cdt Ducuing* et *PM L'Her* ont ainsi assuré la sécurité des bâtiments de commerce acheminant au

Politique maritime

ALINDIEN en lutte contre la piraterie en océan Indien

peuple somalien près de 30 000 tonnes de vivres entre le 16 novembre 2007 et le 2 février 2008. Parallèlement, ALINDIEN anime le contrôle naval volontaire en océan Indien, ce qui lui permet de suivre la position des navires marchands et de leur délivrer des recommandations et des avis afin d'éviter les attaques. Un accompagnement des bâtiments marchands vulnérables est mis en place dans le golfe d'Aden depuis le mois de septembre en liaison avec la cellule de coordination de l'Union européenne.



Jean Bart et Ponant (piraterie)

Mais, surtout, ALINDIEN a pu conduire les deux opérations de libération des otages des voiliers français *Le Ponant* et *Carré d'As IV*. Douze pirates ont été capturés et répondront de leurs actes devant la justice française. Ces deux opérations militaires, qui outre les otages ont permis de récupérer les navires détournés, ont pu être menées dans des délais très brefs grâce aux forces prépositionnées en océan Indien, mais également avec le soutien apporté par les forces françaises de Djibouti et les capacités de renforcement rapide en provenance de la métropole.



À des milliers de kilomètres de la métropole, un amiral, ALINDIEN, son état-major et les forces armées mises à sa disposition par le chef d'état-major des armées veillent et interviennent pour la défense et la sécurité des Français, en parfaite cohérence avec le nouveau paradigme de défense et de sécurité nationale décidé par le président de la République à l'occasion de la parution en juin 2008 du dernier Livre blanc.